



Chemins d'accès et aire de grutage en cours d'aménagement - 2023 © Alterric

La construction du parc éolien “Les Garaches” (Hauts de France) avance comme prévu

Le coup d'envoi des travaux de construction du parc éolien «Les Garaches» sur la commune d'Assainvillers dans le département de la Somme (80) a été donné mi-septembre. Après dix ans de planification, le développeur de projets et exploitant de parcs éoliens ALTERRIC installe cinq éoliennes du fabricant VESTAS. Chaque éolienne a une hauteur totale de 200m. Avec une puissance nominale totale de 15,5 MW, ALTERRIC a calculé une production annuelle d'environ 51.100 MWh pour le parc éolien «Les Garaches».

Paul, responsable de la construction chez ALTERRIC, est satisfait que le temps ait été favorable jusqu'à présent. Ainsi, la première partie des travaux de voirie a pu être achevée. De nouveaux chemins d'accès doivent en partie être réalisés jusqu'aux éoliennes prévues. ALTERRIC a toutefois veillé, lors de la phase de planification, à ce que la construction de chemins soit réduite au minimum. C'est



Aire de grutage en cours d'aménagement - 2023 © Alterric

ainsi que des chemins de campagne existants ont été élargis et renforcés par endroits.

Le début des travaux a été précédé par des travaux de recherche d'explosifs dans les sols de la zone de chantier. Pour ALTERRIC, il est essentiel pour la sécurité de toutes les phases de construction que d'éventuels restes de munitions de la première guerre mondiale soient trouvés, désamorçés et éliminés de manière professionnelle.

Les préparatifs pour la construction des fondations ont pu commencer à la mi-octobre. Celles-ci atteignent une profondeur de 3m. Après le creusement de la fouille, des coffrages sont réalisés pour être ensuite remplis de béton. Dans le cadre du permis de construire, la société d'exploitation du parc éolien s'est engagée à démonter entièrement les fondations à la fin de l'exploitation technique des éoliennes. Si l'arrivée de l'hiver n'est pas trop précoce, Paul a bon espoir que les cinq fondations soient terminées pour mi-décembre.

Au début du printemps 2024, lorsque toutes les voies de desserte et les aires de stationnement des grues seront entièrement aménagées, suivra la pose des câbles électriques. Ceux-ci seront posés sous terre entre les éoliennes et le poste de livraison. En évitant les lignes électriques aériennes, on respecte l'avifaune.

A partir de fin avril 2024, ALTERRIC prévoit le montage proprement dit des éoliennes. Les éléments de la tour seront livrés par camion et assemblés sur le chantier à l'aide de grues spéciales jusqu'à une hauteur



Fondation en cours de ferrillage - 2023 © Alterric

de moyeu de 137 mètres. Les pales et les nacelles des éoliennes Vestas sont également transportées par la route. Après l'installation des éoliennes et leur raccordement au réseau électrique d'ENEDIS, les installations doivent encore être soumises à un contrôle technique et à une validation. Au total, ALTERRIC prévoit que le parc éolien «Les Garaches» pourra être officiellement mis en service en septembre 2024. Parallèlement à la mise en service, la remise en état ou le démantèlement du chantier sera effectué. Les surfaces de construction temporaires qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation du parc éolien seront supprimées.

Quelques chiffres du futur parc éolien «Les Garaches»

- 5 éoliennes VESTAS V-126
- Puissance nominale : 15,5 MW (3,1MW/éolienne)
- Production annuelle : environ 51 millions de KWh
- Exploitant : SEPE LES GARACHES
- Commune : Assainvillers (80)

Contact presse :
courrier@alterric-france.fr